

EEF-NEUCHÂTEL

Une fusion à l'horizon 2006

Les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) et Electricité neuchâteloise SA (ENSA) ont annoncé hier leur intention de fusionner d'ici 2006. Les deux sociétés entendent se renforcer sur le futur marché libéralisé de l'électricité, et atteindre la taille critique nécessaire à leurs réseaux de distribution.

Calendrier des étapes: les fiancées vont créer une direction unique et créer une société commerciale, la participation des EEF au capital d'ENSA passant à 13% avant le 30 juin 2001. Avant fin 2002, l'entreprise fribourgeoise deviendra actionnaire majoritaire avec 51% des titres. Puis sera créée une holding qui aboutira à la fusion des deux sociétés. Le duo estime que les emplois pourront être maintenus tout au long du processus.

Propriété à 100% de l'Etat de Fribourg, les EEF (320 millions de chiffre d'affaires en 1999) emploient 732 collaborateurs tandis que 192 personnes travaillent chez ENSA (144,5 mio), qui compte parmi ses actionnaires l'Etat de Neuchâtel, les villes et les communes du canton ainsi que des entreprises privées. GRU

SCHMITTEN

Juteux contrat pour Schumacher

Dès le 1^{er} juin prochain, les reliures Schumacher SA, à Schmitten, façonneront et distribueront les cartes topographiques de l'éditeur bernois Kümmerly+Frey. Concrètement, les douze employés de la société de Zollikofen seront déplacés sur le site singinois, qui emploie quelque 200 des 370 collaborateurs de Schumacher.

Ce contrat porte sur un volume de travail de plusieurs millions de francs. Schumacher reprendra aussi les installations techniques nécessaires à la production des cartes de géographie, indique-t-il dans un communiqué. L'entreprise fribourgeoise va pouvoir ouvrir un nouveau centre de logistique qui occupera une dizaine de collaborateurs. GRU

ADMISSION

L'Uni ouvre un guichet virtuel

L'Université de Fribourg indique qu'elle a créé un guichet virtuel à l'adresse www.unifr.ch/admission. Complémentaire au *Guide des études*, ce portail permet aux gymnasiens de s'informer sur une nouvelle branche d'études, de poser des questions par e-mail et de déposer sa demande d'admission. Le guichet virtuel offre aussi des services aux étudiants déjà immatriculés, pour constituer son horaire, se documenter sur des séjours extramuros ou sur les démarches administratives. GRU

CONSTITUANTE

L'information sera large

Elue pour rédiger une nouvelle charte cantonale, la Constituante a adopté hier des règles pour informer et consulter la population. Par l'ouverture et la transparence, il s'agit aussi de mettre les chances de son côté en vue de la votation populaire.



A l'heure de prêter serment: Antoinette de Weck (prd, Fribourg), Sylviane Périsset (ps, Neyruz, absente lors de l'assermentation collective) et Antoine Geinoz (secrétaire général)

Généreux, transparent et inédit au Pays de Fribourg! Le concept de consultation et de communication, mis au point par le bureau de la Constituante (*La Gruyère* de mardi), a été approuvé haut la main par l'assemblée qui a eu lieu hier matin dans la salle du Grand Conseil. Une adoption saluée par le représentant du Conseil d'Etat Pascal Corminbœuf comme «le prélude à une loi sur l'information, refusée par le passé, demandée aujourd'hui par une motion de deux députés que le Gouvernement soutient».

Au cours de cette 6^e séance, aucun des 130 élus n'a remis en question le texte fixant les règles relatives à l'information interne et externe. Si bien qu'à l'issue de la matinée, la présidente du groupe de travail ad hoc, Yvonne Gendre (ps, Avry-devant-Pont), pouvait féliciter ses collègues: «Ils ont réellement manifesté leur volonté d'associer la population à nos travaux. Car la nouvelle Constitution du canton doit être issue de la volonté populaire.» Histoire aussi d'éviter une déconvenue au moment du vote final.

La Gruérienne se réjouit de ce «signe d'ouverture très net» et de cette «nouvelle façon de communiquer». Et d'insister sur l'importan-

ce du journal de la Constituante, de la lettre qui sera distribuée en tous ménages, des forums de discussions à organiser dans les districts et des autres mesures destinées à rester à l'écoute des Fribourgeois. Le site www.etatfr.ch/revision-consultation, une fois mis à jour, sera là pour ça.

Le débat n'a finalement porté que sur le moment le plus favorable pour communiquer, sur la volonté de toucher tous les Fribourgeois et tous les médias du canton. Une discussion arbitrée dans une atmosphère bon enfant par le rapporteur Christian Levrat (ps, Gruyères) et la présidente Rose-Marie Ducrot (pdc, Châtel-Saint-Denis). Cette année, par exemple, le concept entraînera une dépense de 65 000 fr.

4 millions pour 50 ans

Les constituants ont par ailleurs avalisé l'instauration des huit commissions thématiques de travail (voir notre édition de mardi). Les groupes ont accordé leurs violons sur le nombre de membres et de présidences qu'ils revendiquaient. Mais leurs propositions nominatives n'ont pas encore reçu l'aval du bureau. Attendue hier, la décision a été remise à la semaine prochaine.

Les comptes et les budgets, eux, ont été adoptés par le plénum. L'année passée a coûté 310 000 francs, et le travail planifié jusqu'en 2004 (c'est un objectif à atteindre, rien de plus) occasionnera des dépenses à hauteur de 4,13 millions. Une somme importante mais pas excessive en regard de la durée de vie d'une constitution: «Au moins cinquante ans», relativise la vice-présidente Katharina Hürlimann (prd, Chiètres). Montrée du doigt, la traduction simultanée des débats n'atteindra pas les sommets redoutés lors de l'élaboration du règlement en octobre dernier. La solution «soft» (écouteurs sans fil) revient à 2000 fr. la séance. L'assemblée économise ainsi les frais d'équipement (cabine insonorisée, câbles) devisés à 300 000 fr.

Le budget 2001, déjà voté par le Grand Conseil, sera manifestement trop court: il prévoit 873 000 fr. alors qu'il faudra 1,32 million. L'Etat aura donc recours aux crédits complémentaires. A relever encore que les prévisions budgétaires pour 2002-2004 devront passer le cap du Grand Conseil qui, théoriquement du moins, pourrait raboter l'enveloppe à disposition de la Constituante. Mais Pascal Corminbœuf s'est engagé à la défendre... SJ

CONSEIL D'ÉTAT

(Séance du 30 janvier 2001)

Le Conseil d'Etat a:

■ **engagé** M. Roland Marro, à Oberried, actuellement chef de centre de compétences SAP auprès de Swisscom à Berne, en qualité de directeur du Centre informatique de l'Etat de Fribourg (avec entrée en fonction au 1^{er} mai 2001);

■ **nommé** M. André Maradan, à Ependes, en qualité de responsable du service de la formation continue francophone auprès de la Haute Ecole pédagogique; M^{me} Nathalie Frieden, présidente du syndicat Syna, à Fribourg, et M. Bernard Sottas, président de la Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services, à Bulle, en qualité de membres de la Commission cantonale de développement

économique, en remplacement de M. Jacques Fornerod, à Attalens, et M. Hans Blumer, à Fribourg, démissionnaires; M. Alain Cornali, à Fribourg, en qualité de membre de la Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire, en remplacement de M. Christoph Allenspach, à Fribourg, démissionnaire. Des remerciements pour les bons services rendus sont adressés aux démissionnaires;

■ **abrogé** l'arrêté du 16 juin 1858 concernant le membre laïc de la Commission de surveillance sur les biens du clergé, qu'il était appelé à désigner;

■ **modifié** le tarif du ramonage; ■ **rapporté** la convocation des assemblées électorales communales pour le dimanche 4 mars 2001 pour les cas d'élection tacite. GRU

Réfléchir entre femmes

Comme annoncé dans notre édition du 4 janvier, et communiqué hier par Annelise Meyer-Glauser (prd, Villars-sur-Glâne), des constituantes ont créé une plate-forme de réflexion. Di@logue-Femmes, c'est son nom, ratissera large: égalité, famille, nouvelles formes de vie en commun, assurance maternité, conditions de travail des femmes, protection des enfants, des personnes handicapées ou âgées, etc. Les jeunes (moins de 25 ans) ont aussi décidé de se regrouper, a indiqué Alexandre Grandjean (ps, Morat).

Enfin un rang officiel!

C'est une «bonne nouvelle» que le conseiller d'Etat «responsable» de la Constituante, Pascal Corminbœuf, lui a apportée hier. Le Gouvernement a institué le rang protocolaire officiel de l'assemblée: après le Grand Conseil, mais avant le Conseil d'Etat. «Comme ça, il n'y aura pas de jaloux!» plaisante le directeur de l'Intérieur. Il est vrai que le décret de 1836 fixant «le rang des autorités supérieures dans les cérémonies publiques» est antérieur à l'actuelle Constitution (1857). Il n'avait donc rien prévu pour l'Assemblée constituante sortie des urnes un siècle et demi plus tard.

Des bleus au secrétariat

L'équipe du secrétariat général va accueillir des petits nouveaux. Deux conseillers juridiques à mi-temps ont été engagés en la personne de Pierre Scyboz, d'origine grüérienne, à Fribourg, et de Tarkan Göksu, de Guin. Par ailleurs, quatre collaborateurs assureront le suivi des commissions: Sébastien Schnewly, de Bulle, Carole Dénervaud, de Villars-sur-Glâne, Andrea Ragonesi, de Fribourg, et Diego Choccomeli, de Fribourg. Danielle Boillat assurera pour sa part le secrétariat. SJ

ÉCONOMIE

Un nouveau site internet

Vous êtes à la recherche d'un terrain à bâtir, d'une halle industrielle, d'un emploi, d'une place d'apprentissage ou d'une donnée statistique? Eh bien le nouveau site web de la Direction de l'économie, des transports et de l'énergie vous intéresse.

Ouvert mardi, www.fr.ch/economie se divise en trois parties, informe ladite direction. La première permet à Michel Pittet, patron de l'Economie fribourgeoise, d'exposer sa politique et de répondre aux questions de ses interlocuteurs. Sont ensuite décrites les activités de la direction, y compris l'Espace Mit-

telland et les effets des accords bilatéraux avec les pays européens. Le dernier chapitre tisse des liens avec l'Office public de l'emploi, la Promotion économique, le Service statistique, l'Office cantonal du logement ou la Formation professionnelle.

Le site ambitieux de répondre aux attentes du public, et s'adresse autant au chef d'entreprise qu'à la personne à la recherche d'un emploi ou d'une information précise. Le particulier y trouvera la plupart des formulaires demandés dans les différents services de la Direction de l'économie. GRU